

institutions qui doivent organiser et administrer des mesures importantes de développement. Le Fonds spécial a été créé en 1959. Le Canada, qui a joué un rôle important dans sa création, fait partie du Conseil de direction depuis le début. Le Fonds a reçu l'appui des pays avancés et des pays en voie de développement. Il a jusqu'ici approuvé 522 projets, pour 130 pays; le coût de ces projets s'élève à une somme totale de \$1,149,000,000, dont \$673,000,000 ont été fournis par les pays en voie de développement.

La contribution annuelle du Canada au Fonds spécial s'est élevée en 1965 à \$5,000,000, ce qui a placé notre pays au cinquième rang des pays contributeurs.

Le Programme élargi d'assistance technique a pour but de mettre à la disposition des pays en voie de développement des experts, des possibilités de formation et des connaissances techniques. En 1964, plus de 2,500 experts ont été envoyés dans 130 pays et territoires, et plus de 3,000 bourses de recherche ont été accordées à des citoyens de 150 pays et territoires. Le travail du Programme élargi constitue un utile prolongement des programmes d'aide bilatérale du Canada comme ceux qui sont mis en oeuvre dans le cadre du Plan de Colombo. Avec les années, les membres des Nations Unies ont accordé un appui toujours croissant au Programme élargi, qu'ils considèrent comme un des organismes les plus efficaces des Nations Unies.

Le Canada a toujours été un des chefs de file de ce programme. En 1965, il a fourni au Programme élargi une contribution de \$2,300,000.

Alors que nous sommes arrivés au milieu de la Décennie du développement, alors que les besoins augmentent à cause de